

Décision Générale colonial

Décision n° 146 12 février 1938

n° 146 12

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 12 février 1938
Numéro JO n° 495 du 28/02/1938	Date du numéro 28 février 1938

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant Boyer, les sergents Rey, Boivin, Guillou et Dupuis du bataillon de tirailleurs sénégalais de la Côte française des Somalis, sont placés dans la position hors cadres à compter du 1er février 1938, et mis à la disposition du chef de bataillon commandant la milice.